



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Laval, le 26 mars 2021

### LACTALIS ENGAGE AUX COTES DES PRODUCTEURS ET DES CONSOMMATEURS DE LAIT FRANÇAIS

La décision du Conseil d'Etat conduisant à ne pas imposer la mention du pays d'origine du lait a suscité de nombreuses incompréhensions.

L'action de Lactalis vis-à-vis du conseil d'Etat a pour seul objectif de permettre aux producteurs français de continuer d'exporter leur lait en Europe sans être pénalisés par des réglementations nationales et de maintenir ainsi le volume global de la production laitière en France.

- La France produit 23,8 milliards de litres de lait dont 10 partent aujourd'hui à l'exportation (source CNIEL)
- Depuis la mise en place de ce décret dans certains pays voisins, Lactalis a vu ses exportations, donc celles de ses producteurs, divisées par presque 3.

La libre circulation des biens en Europe a été et est une condition nécessaire au succès des filières agricoles françaises. Le volume de lait exporté est une composante majeure des revenus des exploitations laitières françaises.

#### **Du lait produit en France**

La quasi-totalité des produits de Lactalis à marque française vendus aux consommateurs en France est fabriquée avec du lait 100 % français.

#### **Une complète information du consommateur**

Soucieux de la bonne information des consommateurs Lactalis continue de faire figurer la mention « Origine France » sur les produits issus de la filière française.

#### **Contacts Presse Groupe Lactalis**

Valérie Le Chevallier, Directrice Communication Groupe - 07 63 19 60 82

[Valerie.lechevallier@lactalis.fr](mailto:Valerie.lechevallier@lactalis.fr)

Christophe Piednoël, Directeur Général Communication et Relations Extérieures -

[christophe.piednoel@fr.lactalis.com](mailto:christophe.piednoel@fr.lactalis.com)